RIASEC : Rc

K2303
EQUIPIER / EQUIPIÈRE DE COLLECTE DE DÉCHETS

Emploi Vert

Autres emplois décrits

- Agent / Agente de collecte de déchets
- Eboueur / Eboueuse
- Ripeur / Ripeuse

Définition

L'équipier de collecte assure la collecte des déchets des usagers, des collectivités et des entreprises afin qu'ils soient acheminés dans les centres de traitements adaptés.

- Assure le ramassage des déchets sur la voie publique ou sur des sites privés
- Manipule les différents contenants pour les vider dans le véhicule de collecte
- Collecte les déchets en fonction de leur nature (ordures ménagères, collecte sélective, encombrants, etc.)
- Respecte les normes de sécurité et d'hygiène lors de la collecte des déchets
- Participe à la propreté des espaces publics en nettoyant les zones de collecte
- Peut être amené à échanger avec les usagers
- Peut être amené à remplacer les conducteurs de matériels de collecte roulants

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible sans qualification particulière.
Cependant, des formations telles que le CAP Propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage ou le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) équipier de collecte, peuvent en faciliter l'accès.

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Collecter des déchets ménagers ou industriels
- Manipuler les équipements de collecte
- Identifier visuellement les flux et les matières
- Sélectionner et utiliser des équipements de protection individuelle lors des interventions
- Maintenir l'état de propreté d'un point de collecte
- Pratiquer des gestes et postures de manutention en toute sécurité
- Maintenir une bonne condition physique conformément aux exigences du métier
- Détecter les risques et alerter en cas d'incident, d'accident et d'anomalie

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Répondre aux questions des usagers sur l'orientation des déchets — Transition écologique
- Respecter l'itinéraire du plan de collecte
- Appliquer les règles de sécurité en cas d'urgence
- Respecter les règles, procédures et consignes
- Respecter les horaires de collecte

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Appliquer les procédures d'hygiène et de prévention des risques

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Repérer et identifier les produits dangereux
- Adopter une posture de vigilance permanente face à l'environnement
- Déplacer des produits volumineux, lourds et de grandes tailles

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Identifier et gérer une situation conflictuelle
- Sensibiliser les usagers sur les règles de collecte

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Avoir le sens du service
- Avoir l'esprit d'équipe
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de contrôle de soi

Savoirs

Normes et procédés

- Critères de tri sélectif — Transition écologique
- Procédures d'évacuation des déchets
- Règles de salubrité et d'hygiène publique
- Règles de sécurité

Techniques professionnelles

- Méthodes de collecte des déchets — Transition écologique
- Gestion de conflits

Produits, outils et matières

- Types de déchets
- Utilisation d'équipements de communication en équipe
- Utilisation de conteneurs à déchets spécifiques
- Utilisation de systèmes informatisés de gestion des déchets — Transition numérique

Domaines d'expertise

- Capacité à travailler en équipe
- Connaissance des équipements de protection individuelle
- Caractéristiques des matières recyclables — Transition écologique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En extérieur
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Port et manipulation de charges lourdes ou encombrantes
- Station debout prolongée

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en horaires décalés
- Travail de nuit
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail en horaires fixes

Publics spécifiques

- Usagers

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Collectivités territoriales
- Entreprises et milieux professionnels

Secteurs d'activité

- Environnement

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail